

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2013

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/09/2013

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2013

Délibération n° D-2013-389

Parc des expositions - Demande de mise à disposition gratuite
du Centre de Rencontre et de Communication au profit du
Lions Club Niort Doyen

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicole GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Gérard ZABATTA, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Jean-Louis SIMON

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU,
Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Annie COUTUREAU, Madame Maryvonne ARDOUIN.

**Parc des Expositions et Foire
Exposition**

**Parc des expositions - Demande de mise à
disposition gratuite du Centre de Rencontre et de
Communication au profit du Lions Club Niort Doyen**

Monsieur Jean-Claude SUREAU, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Le Centre de Rencontre et de communication est régulièrement utilisé par les associations niortaises pour des manifestations.

La délibération du 21 décembre 2012 fixe les bases tarifaires de cet équipement.

Le vendredi 6 et le samedi 7 décembre 2013, le Lions Club Doyen organise la mise en place d'un centre de promesses de dons, à l'occasion du Téléthon 2013.

Cette manifestation accompagne l'action de l'Association Française contre les Myopathies.

Considérant le caractère humanitaire et caritatif de cette initiative, la Ville de Niort souhaite l'accompagner en mettant gratuitement à disposition le Centre de Rencontre et de Communication.

La mise à disposition de cet équipement incluant le coût estimé de la main d'œuvre, est valorisée à hauteur de 8 551,80 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accorder la mise à disposition gracieuse du Centre de Rencontre et de Communication les 6 et 7 décembre prochains pour l'organisation d'un centre de promesses de dons à l'occasion du Téléthon 2013.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU